

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'AI

Publié le 27/07/2024

SÉANCE DU 12 JUILLET 2024

Sous la présidence de : Monsieur Jean-François FOUNTAINE.

Autres membres présents : Madame Danièle CARLIER-MISRAHI - Monsieur Jean-Bernard HARENG - Monsieur Vivien JULHES - Madame Chantal MURAT – Madame Aya KOFFI - Madame Anne de CHALENDAR - Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX - Monsieur Eric PASQUIER - Madame Marie-Bernadette GAUTHIER-VATRÉ - Madame Frédérique MORANGE - Monsieur El Abbès SEBBAR.

Etaient absents/excusés : Madame Anne-Marie BAUDON (pouvoir à M. HARENG) – Monsieur Jean-Claude COSSET (pouvoir à Mme KOFFI) - Madame Delphine CHARIER (pouvoir à M. FOUNTAINE) - Madame Françoise COHEN (pouvoir à Mme FLEURET-PAGNOUX) - Madame Catherine MARCY (pouvoir à Mme CARLIER-MISRAHI).

Secrétaire de séance : Madame Chantal MURAT

Dates de convocation.....	9 juillet 2024
Nombre de membres en exercice.....	17
Nombre de membres présents ou ayant donné procuration.....	17
Nombre de votants.....	17
Nombre d'absent	0
Pour.....	17
Contre	0
Abstention :	0

N°4 : Achat de Carburants Et Services Associes Pour La Ville, La Communauté d'Agglomération et Le Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S.) de La Rochelle. Groupement de Commandes. Convention Constitutive. Autorisation de Signer.

Résumé :

L'accord-cadre relatif à la fourniture de carburants pour les besoins de la Ville, de la Communauté d'Agglomération et du Centre Communal d'Action Sociale de La Rochelle arrive à son terme le 31 décembre 2024. En raison de cette échéance, il est proposé de procéder préalablement au renouvellement du groupement de commandes constitué par les 3 acheteurs publics.

Vu les articles L.2113-6 et suivants du Code de la commande publique relatifs aux groupements de commandes.

L'accord-cadre à bons de commande pour l'achat de carburants de la Communauté d'Agglomération, de la Ville et du CCAS de La Rochelle arrive à échéance le 31 décembre 2024.

Il est proposé de constituer un groupement de commandes pour les fournitures de carburants et services associés afin de couvrir l'ensemble des besoins éprouvés par les 3 acheteurs publics.

En accord avec les partenaires précités, la Ville de La Rochelle est proposée en qualité de coordonnateur du groupement, qui sera chargée de la gestion de l'ensemble de la procédure de mise en concurrence, de la signature et de la notification de l'accord-cadre à intervenir.

La Ville s'engage à assurer l'exécution de l'accord-cadre par l'émission de bons de commande à hauteur des besoins ; il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande conclu pour 4 ans dont les prestations sont liées à :

- L'approvisionnement en carburant (gasoil, essence sans plomb, fioul, Gazole Non Routier, GPL-C) des installations principalement situées au Centre Technique Municipal de la Ville de La Rochelle ;

Publié le 27/07/2024

- La prise de carburants en dehors des installations techniques et déplacements professionnels.

Dans le cadre d'une gestion centralisée des commandes et des stocks, ainsi que dans le cadre du suivi du parc de véhicules des membres du groupement, le coordonnateur procédera aux commandes de carburants, et procédera à une facturation des consommations réellement constatées lors de la prise de carburant par chaque véhicule.

Les membres du groupement rembourseront à la Ville de La Rochelle les consommations de carburants de leurs véhicules et engins, sauf dans le cas d'une commande directe.

Les autres droits et obligations des membres ainsi que les modalités de fonctionnement du groupement de commandes sont définies dans la convention constitutive du groupement de commandes joint au présent projet de délibération ;

En conséquence, il est proposé au Conseil d'Administration :

- D'accepter les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de carburants et services associés ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tout document afférent.

CES PROPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES
Pour extrait certifié conforme.

Le Président du CCAS,

Jean-François FOUNTAINE